

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Codes 35
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

Programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna L'audience publique se poursuit le 3 décembre 2024

Québec, le 7 novembre 2024 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Antoine Morissette, annonce la tenue de la deuxième partie de l'audience publique sur le [programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie](#).

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne, tout groupe ou tout organisme d'exprimer son opinion et ses préoccupations sur le projet, que ce soit verbalement ou à l'écrit.

Date : À compter du 3 décembre 2024

Heure : 19 h

Endroit : Hôtel Lévesque, salon Blondeau-Fraser, 171, rue Fraser à Rivière-du-Loup
aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE

Les séances se poursuivront les jours suivants selon la participation.

Comment s'exprimer sur le projet?

Il est important de rappeler que les personnes qui s'expriment lors d'une audience publique contribuent aux travaux de la commission et lui permettent de mieux comprendre les effets du projet sur le milieu.

La commission accueillera celles et ceux qui voudraient s'exprimer verbalement, que ce soit pour résumer un mémoire ou partager leur opinion sur le projet. Afin de nous permettre de planifier les séances publiques, les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous avant le 18 novembre 2024 à midi en remplissant le formulaire [Je parle à la commission](#) ou en téléphonant au 1 800 463-4732.

Il est aussi possible de s'exprimer par écrit par l'entremise d'un mémoire, d'un commentaire ou d'une image commentée. Celles et ceux qui souhaitent le faire ont jusqu'au 28 novembre 2024 à midi pour compléter le formulaire approprié sur la page [Je donne mon point de vue](#) disponible sur le site Web du BAPE. Il est à noter qu'une personne peut déposer un mémoire sans le résumer devant la commission.

Rappelons qu'un mémoire est un texte qui présente la position, le point de vue ou l'opinion de toute personne intéressée par le projet.

Les modalités de participation ainsi que des trucs et astuces pour se préparer à la 2^e partie se trouvent dans les pages [Je donne mon point de vue](#) et dans la section [Participer](#) du site Web du BAPE.

Comment s'informer sur le projet?

Toute personne peut prendre connaissance des échanges ayant eu lieu lors de la première partie de l'audience publique, ainsi que de la présentation du projet par l'initiateur dans [l'onglet réservé au dossier sur le site Web du BAPE](#). La documentation déposée dans le cadre du projet est également disponible en version électronique sur le [site Web du BAPE](#), ainsi qu'au bureau administratif de Cacouna. De plus, il est toujours possible de communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'information.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
dragage.gros-cacouna@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca